Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 10 avril 2017

Le 10 avril, à 20 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie de Wolschwiller, sous la présidence du Maire, Monsieur André LINDER.

Etaient présents:

Mesdames BRINGIA Mariette, STRUB FINCK Marie-Christine et GHANMI LINDER Saliha, Messieurs LEY Jean Pierre, GABRIEL Sylvain, BIR Bernard, CLAUSER Thibaut.

Absents excusés: Messieurs DEBORD Gérard et GALLAND Pascal.

Le Conseil choisi pour secrétaire Monsieur GABRIEL Sylvain.

<u>1° Approbation de compte rendu de la réunion du 16 mars 2017</u>

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 16 mars 2017 ne soulève pas d'observation; les membres présents signent pour approbation au registre.

2° Budget principal : examen et approbation du compte administratif 2016 et affectation du résultat.

2.1. Compte administratif 2016

Le Maire présente le compte administratif puis les conseillers municipaux élisent Monsieur Jean-Pierre LEY, 1^{er} adjoint, comme président de séance.

Le Maire s'étant retiré le Conseil Municipal, à l'unanimité, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par Monsieur André LINDER, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

LUI DONNE acte de la présentation faite du compte administratif,

VOTE et ARRETE les résultats définitifs ci-après :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits em	ployés (ou restant à	employer)
		(BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12
011	Charges à caractère général	160 800,00	147 951,29	0,00	0,00
012	Charges de personnel	90 500,00	86 603,28	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	51 500,00	51 284,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	180 500,00	175 578,93	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	483 300,00	461 417,50	0,00	0,00
66	Charges financières	18 500,00	17 499,14	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (1)	0,00	0,00		
022	Dépenses imprévues Fonct	3 607,76			
1	otal des dépenses réelles de fonctionnement	505 407,76	478 916,64	0,00	0,00
023	Virement à la sect° d'investis. (2)	91 000,00			
042	Opérations d'ordre entre section (2)	1 500,00	1 434,79		
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00		
1	otal des dépenses d'ordre de fonctionnement	92 500,00	1 434,79		
	TOTAL	597 907,76	480 351,43	0,00	0,00
D0	Pour information 02 Déficit de fonctionnement reporté de 2015	0,00			

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits em	ployés (ou restant à	employer)
		(BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12
013	Atténuations de charges	0,00	275,00	0,00	0,00
70	Produits des services	156 000,00	204 482,98	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	197 900,00	203 178,73	0,00	0,00
74	Dotations et participations	103 700,00	123 009,10	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	18 000,00	18 249,83	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	475 600,00	549 195,64	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	2,70	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	31 000,00	31 442,49	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (1)	0,00	0,00		
	Total des recettes réelles de fonctionnement	506 600,00	580 640,83	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (2)	0,00	0,00		
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00		
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0.00		
	TOTAL	506 600,00	580 640,83	0,00	0,00
R0	Pour information 02 Excédent de fonctionnement reporté de 2015	91 307,76			

Section de fonctionnement : Excédent de 191 597.16 €

Section d'investissement

DEPENSES	BUDGET	REALISE	ENGAGE
	*2016	*2016	*2016
	214 458.00	202 729.51	7 600.00
*001 Déficit d'investissement reporté	64 158.00	64 158.00	
*020 Dépenses imprévues	-		
1641 Remboursement capital emprunts	31 000.00	30 858.98	
CH 21 Détail chapitre 21	119 300.00	107 712.53	7 600.00
2117 Bois, forêt (mise au gabarit route forestière)	2 000.00	1 540.05	
2117 Bois, forêt (acquisition Baselwald)	7 000.00	10 099.50	-
2128 Centre village études, géomètre, construction nouvel atelier	7 000.00	3 270.00	6 600.00
2151 Sécurisation pont rue de la Forge	-	-	1 000.00
2151 Travaux aménagement chemin rural (rue noyer à église)	21 000.00	20 485.44	
2188 Acquisition debroussailleuse et congelateur		1 819.40	
21318 Salle fêtes : porte coupe feu	6 000.00	1 107.60	
21318 Ecole : grillage sécurité		2 335.50	
21318 centre village démolition batiments communaux	39 000.00	38 046.00	
21318 Eglise portes isolantes Billand : 9000, échafaudage pour orgue: 3300	12 300.00	12 192.19	
21318 Eglise Vlym : 23 000, Trapp : 2000	25 000.00		
21534 centre village modification reseau electrique		3 116.78	
21538 Mise en souterrain réseau France Telecom		13 700.07	
RECETTES			
	214 458.00	137 901.22	
1068 Affectation résultats	85 258.00	85 258.00	
*021 Virement de la section de fonctionnement	91 000.00		
10222 Fonds de compensation TVA	3 900.00	3 848.38	
1641 Emprunt pour atelier communal			
10226 Taxe d'aménagement	-	14 379.28	
2804171 Amortissement participation photocopieur SIAS	1 500.00	1 434.79	
CH 13 Détail chapitre13	32 800.00	32 980.77	
1321 Subvention DETR pour chemins ruraux (25%)	4 000.00	4 267.80	
1321 Subvention réalisation chemins forestiers	14 800.00	14 853.76	
Créance Commune de Biederthal			
2151 pour Chemin forestier	2 600.00	1 894.21	
1328 Participation conseil de Fabrique église	7 500.00	7 800.00	
1328 Créance association foncière	3 900.00	4 165.00	
SOLDES	-	- 64 828.29	- 7 600.00

Section d'investissement : Déficit de 64 828,29 €

2.2 Affectation des résultats de l'exercice 2016.

Le Maire propose au conseil municipal d'affecter 73 000 € en section d'investissement afin de couvrir le déficit de 2016 (64 828.29 €) et le déficit de restes à réaliser 2016 (7 600 €). Les conseillers municipaux à l'unanimité prennent la décision suivante :

- Inscription de 64 828.29 € en section d'investissement compte 001 "déficit d'investissement reporté"
- Affectation de 73 000 € en section d'investissement compte 1068 "excédents de fonctionnement capitalisés".
- Report de 118 597.16 € en section de fonctionnement compte 002 "excédent de fonctionnement reporté".

3° Budget de l'eau : examen et approbation du compte administratif 2016 et affectation du résultat.

<u>3.1. Compte administratif 2016</u>
Le Maire présente le compte administratif puis les conseillers municipaux élisent Monsieur Jean Pierre LEY, 1^{er} adjoint, comme président de séance.

Le Maire s'étant retiré le Conseil Municipal, à l'unanimité, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par Monsieur André LINDER, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

LUI DONNE acte de la présentation faite du compte administratif,

VOTE et ARRETE les résultats définitifs ci-après :

Section d'exploitation

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits em	oloyés (ou restant à	employer)
		(BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12
011	Charges à caractère général	70 000,00	7 901,11	0,00	0,00
012	Charg, pers. et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	11 000,00	9 777,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	500,00	0,01	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	81 500,00	17 678,12	0,00	0,00
66	Charges financières	2 000,00	1 988,37	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements (2)	0,00	0,00		
022	Dépenses imprévues Fonct	6 581,95			
	Total des dépenses réelles d'exploitation	90 581,95	19 666,49	0,00	0,00
023	Virement à la sect° d'investis. (4)	0,00			
042	Opérations d'ordre entre section (4)	23 090,00	23 087,78		
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		23 090,00	23 087,78		
TOTAL		113 671,95	42 754,27	0,00	0,00
Pour information D002 Déficit d'exploitation reporté de 2015		0,00			

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits em	ployés (ou restant à	employer)
		(BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes prod fab, prest serv, mar	49 500,00	51 106,93	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	49 500,00	51 106,93	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (2)	0,00	0,00		
	Total des recettes réelles d'exploitation	49 500,00	51 106,93	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (4)	8 500,00	8 420,14		
043	Op. ordre intérieur de section (4)	0,00	0,00		
Total des recettes d'ordre d'exploitation		8 500,00	8 420,14		
TOTAL		58 000,00	59 527,07	0,00	0,00
Pour information R002 Excédent d'exploitation reporté de 2015		55 671,95			

Section d'exploitation : Excédent de 72 444.75 €

Section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	32 448,00	12 158,00	0,00
22	Immo. reçues en affect ou conces	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	32 448,00	12 158,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 500,00	5 438,55	
18	Compte de liaison (3)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	4 964,38		
	Total des dépenses financières	10 464,38	5 438,55	0,00
4581	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	42 912,38	17 596,55	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	8 500,00	8 420,14	
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00	
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	8 500,00	8 420,14	
	TOTAL	51 412,38	26 016,69	0,00
	Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2015	0,00		

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immo. reçues en affect ou conces	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (3)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
4582	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonct. (2)	0,00		
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	23 090,00	23 087,78	
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00	_
	Total des recettes d'ordre d'investissement	23 090,00	23 087,78	
	TOTAL	23 090,00	23 087,78	0,00
	Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2015	28 322,38		

Section d'Investissement : Excédent de 25 393.47 €

3.2. Affectation des résultats de l'exercice 2016

Le résultat d'investissement étant excédentaire les conseillers municipaux à l'unanimité prennent la décision suivante :

- Report de 72 444.75 € en section de fonctionnement compte R002 "excédent de fonctionnement reporté".
- Report de 25 393.47 € en section d'investissement compte R001 "excédent d'investissement reporté".

4° Approbation des comptes de gestion du percepteur 2016.

Le Conseil Municipal,

- après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice
- après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui avaient été prescrits de passer dans ses écritures,

1° **STATUANT** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° STATUANT sur l'exécution du budget principal de l'exercice 2016 et du budget annexe de l'eau en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

DECLARE, à l'unanimité, que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2016 par le receveur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

5° Budget Principal: examen et vote du budget primitif 2017.

5.1. Section de fonctionnement.

Les conseillers municipaux examinent la section de fonctionnement et décident de voter le budget par chapitres.

Fixation des taux d'imposition 2017 des quatre taxes directes locales

Après avoir pris connaissance de l'état notifiant les bases prévisionnelles et les allocations compensatrices des impôts locaux 2017,

Après débat les conseillers municipaux à l'unanimité DECIDENT d'augmenter les taux de 0.1 point

	Bases	Taux de	Produit	Taux	Produit
	prévisionnelles	référence	attendu 2017	votés	attendu 2017
	2017	2016	sans	2017	
			augmentation		
			taux		
taxe d'habitation	575 200	14.90	85 705	15.00	86 280
Taxe foncière bâti	456 000	9.20	41 952	9.30	42 408
Taxe foncière non bâti	49 900	42.75	21 332	42.85	21 382
<u>total</u>			<u>148 989</u>		<u>150 070</u>

A ce total se rajoutent les allocations compensatrices de l'Etat d'un montant de 5 061€. Par contre, selon la Loi de finance 2010 la Commune devra rembourser à l'Etat un montant 40 389 € au titre de la Garantie individuelle de ressources (GIC) afin de compenser les pertes de chaque collectivité constatées après la réforme.

D'autre part le produit des IFER (imposition forfaitaire des entreprises de réseaux) et le produit de la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) que nous touchions jusqu'à présent et qui s'élevaient en 2016 à 27 200€ seront versés à la nouvelle Communauté de Communes du Sundgau. Cette dernière a voté le 9 février 2017 une attribution de compensation provisoire de 38 256 € qui doit nous être reversée

> Vote des subventions 2017 :

Après avoir pris connaissance des propositions du Maire pour les subventions de 2017, les conseillers souhaitent pouvoir réfléchir à l'octroi de certaines subventions et décident de reporter le vote des subventions 2017 à une prochaine réunion du conseil.

▶ Bois de service 2017.

Suite aux explications du Maire le conseil municipal accorde aux bucherons et forestiers les stères selon les conditions de leurs conventions collectives. Ils accordent également aux employés communaux et bénévoles le nombre de stères suivants :

Monsieur Richard SCHWEITZER (agent communal): 10 stères
Monsieur Roger SCHMITT (bénévole) : 4 stères
Madame Sabine JENNI (agent communal) : 4 stères
Madame Patricia GASSER (agent communal) : 2 stères
Madame Christelle BLIND (agent communal) : 2 stères
Monsieur Philippe TURCONI (agent communal) : 2 stères

> Autorisation de dépenses : article 6232 Fêtes et cérémonies

Le conseil municipal fixe comme suit les principales catégories de dépenses que le Maire est autorisé à engager au titre de l'article 6232- Fêtes et cérémonies :

- * achat de boissons et alimentation pour vins d'honneurs et réceptions organisées par la Commune,
- * publicité, frais d'impressions, signalétique pour réceptions diverses
- * achat de gerbes, cadeaux et trophées pour cérémonies, grands anniversaires, mariages, manifestations sportives,
- * repas annuel et excursion du 3^{ème} âge,
- * excursion de l'école primaire,
- * frais de restaurant avec entreprises, administrations ou collaborateurs,
- * frais de déplacements, hébergement et restauration,
- * déplacements et repas avec le personnel, les extra-communaux et élus et leurs conjoints,
- * rémunération principale et charges sociales des intervenants dans le cadre de spectacles ou animations, frais de sacem,
- * éclairage, sonorisation, équipement de cérémonies ou fêtes diverses,
- * développement de photographies, confection de cd-photos, audio, vidéo.

> Bois d'affouage : fixation des ayants droits.

Le Maire informe les conseillers que depuis des années du bois d'affouage est délivré aux habitants de la Commune qui le souhaitent après publication par voie de circulaire du montant de la taxe d'affouage et du jour et heure de l'adjudication.

VU l'article L. 2121-29 du Code général des collectivités territoriales et conformément à l'article L. 145-2 du Code forestier,

Le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE que la coupe affouagère 2017, sera partagée:

1° Par chef de famille ou de ménage ayant un domicile réel et fixe dans la commune avant la publication du rôle. Seront seuls admis au partage par tête les habitants qui posséderont dans la commune un domicile réel et fixe depuis un mois au moment de la publication du rôle;

2° qu'il sera imposé sur les ayants droit au partage de la coupe **une somme totale de 150** € destinée à pourvoir au paiement des dépenses des contributions annuelles aux frais de garderie, des frais d'exploitation de la coupe et des frais de confection du rôle.

CHARGE le Maire de l'élaboration du rôle des taxes d'affouages 2017 et des démarches nécessaires à son recouvrement.

La proposition de budget de fonctionnement est équilibrée et se présente ainsi :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	160 800,00	0,00	150 300,00	150 300,00	150 300,00
012	Charges de personnel	90 500,00	0,00	92 600,00	92 600,00	92 600,00
014	Atténuations de produits	51 500,00	0,00	51 500,00	51 500,00	51 500,00
65	Autres charges gestion courante	180 500,00	0,00	163 300,00	163 300,00	163 300,00
	Total des dépenses de gestion courante	483 300,00	0,00	457 700,00	457 700,00	457 700,00
66	Charges financières	18 500,00	0,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	3 607,76		6 597,16	6 597,16	6 597,16
1	Total des dépenses réelles de fonctionnement	505 407,76	0,00	481 797,16	481 797,16	481 797,16
023	Virement à la sect° d'investis. (5)	91 000,00		95 000,00	95 000,00	95 000,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)	1 500,00		0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
7	otal des dépenses d'ordre de fonctionnement	92 500,00		95 000,00	95 000,00	95 000,00
	TOTAL	597 907,76	0,00	576 797,16	576 797,16	576 797,16

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	576 797,16

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	156 000,00	0,00	115 500,00	115 500,00	115 500,00
73	Impôts et taxes	197 900,00	0,00	207 000,00	207 000,00	207 000,00
74	Dotations et participations	103 700,00	0,00	00,000 88	89 000,00	89 000,00
75	Autres produits gestion courante	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
	Total des recettes de gestion courante	475 600,00	0,00	429 500,00	429 500,00	429 500,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	31 000,00	0,00	28 700,00	28 700,00	28 700,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	506 600,00	0,00	458 200,00	458 200,00	458 200,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement			0.00	0,00	0,00
	TOTAL	506 600,00	0,00	458 200,00	458 200,00	458 200,00

	т.
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	118 597,16
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	576 797,16

5.2. section d'investissement.

Les conseillers municipaux examinent la proposition de budget par opérations mais décident de voter la section d'investissement sans opérations et par chapitres.

La proposition de budget d'investissement est équilibrée et se présente ainsi :

	DEPENSES	ENGAGE	PROPOSE	BUDGET
		*2016	*2017	*2017
		7 600.00	537 565.00	545 165.00
*001	Déficit d'investissement reporté		64 828.29	64 828.29
*020	Dépenses imprévues		9 736.71	9 736.71
1641	Remboursement capital emprunts		32 500.00	32 500.00
CH 21	Détail chapitre 21	7 600.00	430 500.00	438 100.00
204171	Pôle scolaire unique participation en investissement		10 500.00	10 500.00
21318	Centre village études, géomètre, construction nouvel atelier, aménageme	6 600.00	420 000.00	426 600.00
2151	Sécurisation pont rue de la Forge	1 000.00		1 000.00
	RECETTES			
			545 165.00	545 165.00
1068	Affectation résultats		73 000.00	73 000.00
*021	Virement de la section de fonctionnement		95 000.00	95 000.00
10222	Fonds de compensation TVA		18 000.00	18 000.00
1641	Emprunt pour atelier communal		350 000.00	350 000.00
10226	Taxe d'aménagement		5 000.00	5 000.00
1328	Créance association foncière	_	4 165.00	4 165.00
	SOLDES	- 7 600.00	7 600.00	-

5.3. Vote du Budget.

Après avoir examiné et commenté les diverses propositions du budget primitif 2017, le conseil municipal après délibération et à l'unanimité

APPROUVE et VOTE le budget primitif 2017 et procède à sa signature.

6° Fixation du prix de l'eau pour 2018.

Vu les explications du Maire,

ATTENDU que le prix de l'eau a été maintenu à 1.28 €/m3 pour l'année 2017,

La majorité du Conseil municipal après en avoir délibéré,

décide pour la prochaine période, soit les factures qui seront émises en 2018 maintenir le prix de l'eau à 1.28€/m3.

7° Budget Annexe de l'eau : examen et vote du budget primitif 2017.

7.1. Section de fonctionnement.

Les conseillers municipaux examinent la section de fonctionnement et décident de voter le budget par chapitres.

La proposition de budget d'exploitation est équilibrée et se présente ainsi :

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	70 000,00	0,00	88 000,000	88 000,000	88 000,00
012	Charg. pers. et frais assimilés		0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
65	Autres charges gestion courante	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
	Total des dépenses de gestion des services	81 500,00	0,00	99 500,00	99 500,00	99 500,00
66	Charges financières	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux amortissements (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	6 871,95		4 344,75	4 344,75	4 344,75
	Total des dépenses réelles d'exploitation	90 871,95	0,00	106 344,75	106 344,75	106 344,75
023	Virement à la sect° d'investis. (6)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (6)	22 800,00		24 000,00	24 000,00	24 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	22 800,00		24 000,00	24 000,00	24 000,00
	TOTAL	113 671,95	0,00	130 344,75	130 344,75	130 344,75

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	130 344,75

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes prod fab, prest serv, mar	49 500,00	0,00	49 400,00	49 400,00	49 400,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	49 500,00	0,00	49 400,00	49 400,00	49 400,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	49 500,00	0,00	49 400,00	49 400,00	49 400,00
042	Opérations d'ordre entre section (6)	8 500,00		8 500,00	8 500,00	8 500,00
043	Op. ordre intérieur de section (6)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		8 500,00		8 500,00	8 500,00	8 500,00
TOTAL		58 000,00	0,00	57 900,00	57 900,00	57 900,00

	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	72 444,75
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	130 344,75

7.2. section d'investissement.

Les conseillers municipaux examinent la proposition de budget par opérations mais décident de voter la section d'investissement sans opérations et par chapitres. La proposition de budget d'investissement est équilibrée et se présente ainsi :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
20 21 22	Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immo. reçues en affect ou conces	32 158,00	00,0 00,0 00,0	0,00 00,000 08 00,0	0,00 00,000 08 00,0	0,00 30,000 0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	32 158,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
10 13 16 18 26 27 020	Dotations Fonds divers Réserves Subventions d'investissement Emprunts et dettes assimilées Compte de liaison (5) Participations et oréanoes ratta Autres immos financières Dépenses imprévues Invest	5 500,00 4 964,38	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 5 800,00 0,00 0,00 0,00 4 593,47	0,00 0,00 5 800,00 0,00 0,00 4 593,47	0,00 0,00 5 800,00 0,00 0,00 0,00 4 583,47
	Total des dépenses financières	10 464,38	0,00	10 393,47	10 393,47	10 393,47
4581	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	42 622,38	0,00	40 393,47	40 393,47	40 393,47
040 041	Opérations d'ordre entre sections (4) Opérations patrimoniales (4)	8 500,00		8 500,00 0,00	8 500,00 0,00	8 500,00 0,00
1	Total des dépenses d'ordre d'investissement	8 500,00		8 500,00	8 500,00	8 500,00
	TOTAL	51 122,38	0,00	48 893,47	48 893,47	48 893,47

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	48 893,47

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immo. reçues en affect ou conces		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
4582	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonct. (4)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	22 800,00		23 500,00	23 500,00	23 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	22 800,00		23 500,00	23 500,00	23 500,00
	TOTAL	22 800,00	0,00	23 500,00	23 500,00	23 500,00
						+
P 404 SOLDE D'EVECUTION POSITIE PERODE OU ANTICIPE (9)					25 202 47	

7.3. Vote du Budget annexe de l'eau.

Après avoir commenté les diverses propositions du budget primitif 2017 le conseil municipal après délibération et à l'unanimité

APPROUVE et VOTE le budget primitif annexe de l'eau 2017 et procède à sa signature.

8° Divers et informations.

❖ Demande de certificat d'urbanisme opérationnel, CUb 068 380 17 E 2004, pour la construction de deux maisons d'habitation le long de la rue Muhleweiher avec à l'arrière la construction d'un bâtiment à usage équestre privé. Le Maire informe les conseillers que le service instructeur estime que l'avis défavorable donné par le conseil municipal lors de sa réunion du 16 mars 2017 n'est pas assez motivé.

La majorité des conseillers,

ATTENDU que

- * Les deux maisons d'habitation prévues par la demande de CU se situent dans une zone autorisant une urbanisation en continuité de l'existant et peuvent de ce fait être réalisées (Article L.122-5 du code de l'urbanisme) selon les prescriptions du CUb 068 380 16 E 2006 délivré le 4 novembre 2016,
- * Le bâtiment à usage équestre privé se situe en dehors de la partie actuellement urbanisée sur du terrain agricole,

CONFIRME son avis défavorable, émis le 16 mars 2017, car la construction d'un bâtiment à usage équestre privé, dans cette zone agricole du village en contrebas du massif forestier, ne serait pas compatible avec les objectifs de protection des terres agricoles, pastorales et forestières et avec la préservation des paysages et milieux caractéristiques du patrimoine naturel (article L.122-7 du code de l'urbanisme), qu'afin de préserver les terres nécessaires au maintien et au développement des activités agricoles, pastorales et forestières (article L.122-10 du code de l'urbanisme) ne peuvent être autorisés dans les espaces définis par l'article L.122-10 du code de l'urbanisme que

- 1° Les constructions nécessaires aux activités agricoles, pastorales et forestières,
- 2° Les équipements sportifs liés notamment à la pratique du ski et de la randonnée,
- 3° La restauration ou la reconstruction d'anciens chalets d'alpage ou de bâtiments.

Les conseillers prennent connaissance du dossier d'information présenté par SFR pour le déploiement de la 4G.

Le projet s'inscrit dans le cadre de l'accord de mutualisation d'une partie des réseaux de téléphonie mobile de Bouygues Telecom et SFR. L'objectif est double : amélier la couverture et la qualité des services de téléphonie de chacun des opérateurs tout en optimisant les infrastructures présentes. Dans le cas présent, les équipements installés, sur l'antenne sise « Im Berg », feront l'objet d'une évolution technologique sans ajout d'antennes supplémentaires.

Bois d'affouage 2018: le Maire informe les conseillers que le montant de la taxe d'affouage de 150 € ne suffit pas à couvrir les frais d'exploitation du bois qui s'élèvent actuellement autour de45 €/ le stère.

Les conseillers procèdent au vote et décident,

par 3 voix plus celle du Maire comptant double, de fixer le montant de la taxe d'affouage 2018 à 165 € ; 4 voix s'étaient prononcées pour 180 €.